

## ALLEMAND

### EPREUVE A OPTION OPTION : ORAL

Marc Gladieux, Brigitte Lestrade

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujet donné** : article à contenu historique

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

Par souci d'équité, le jury s'abstient de commenter la prestation de la seule candidate qui s'est présentée à cette épreuve. Il serait également artificiel d'évoquer sa note dans une optique comparative car il est arrivé qu'au cours des années antérieures, aucun candidat ne choisisse cette option. Il nous paraît plus utile de rappeler que les attentes sont les mêmes qu'à l'épreuve commune. Le document proposé (« *Versöhnung auf Raten – Deutsch-polnisches Verhältnis 15 Jahre nach dem Nachbarschaftsvertrag* » publié par la *Deutsche Bundeszentrale für politische Bildung* en 2007) permettait de tester, outre l'ouverture d'esprit, les compétences méthodologiques et linguistiques de la candidate, sa connaissance des relations que l'Allemagne entretient et a entretenu avec ses voisins. La prestation, comme à l'épreuve commune, doit être bien structurée, les remarques doivent être pertinentes et nourries des connaissances historiques requises par la nature de l'épreuve. En outre, l'élocution claire et le respect du minutage (20 minutes d'exposé) ont une influence positive sur la note finale, elle-même très largement déterminée par la qualité de l'expression.